

# LE CANADA

DEUXIEME ANNEE—NUMERO 16

MERCREDI, 21 JANVIER 1880

Rédacteur en chef  
JOSEPH TASSÉ

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Edition Quotidienne  
Un an, payable d'avance \$4.00 Six mois, payable d'avance \$2.00  
Payable dans le cours de l'année 5.00 Payable à la fin du semestre 2.50

Administrateur  
O. D. THÉRIAULT

Edition Hebdomadaire  
Un an, \$1.00, invariablement payable d'avance.

Les lettres et envois non affranchis sont refusés

BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa, et No. 70, rue Albert, Hull.



BUREAU DE POSTE  
D'OTTAWA.

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Mails.

1879—Arrangements d'hiver—1879.

| MALLS:                          | Fermée. |      | Délivrée. |      |
|---------------------------------|---------|------|-----------|------|
|                                 | A.M.    | P.M. | A.M.      | P.M. |
| Est—Montréal, Québec, etc.      | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |
| Provinces Maritimes.            | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |
| Ontario—Kingston, Toronto, etc. | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |
| St. J. et St. O. (Sud)          | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |
| St. J. et St. O. (Nord)         | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |
| St. J. et St. O. (Est)          | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |
| St. J. et St. O. (Ouest)        | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |
| St. J. et St. O. (Sud-Est)      | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |
| St. J. et St. O. (Sud-Ouest)    | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |
| St. J. et St. O. (Nord-Est)     | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |
| St. J. et St. O. (Nord-Ouest)   | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |
| St. J. et St. O. (Est-Centre)   | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |
| St. J. et St. O. (Ouest-Centre) | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |
| St. J. et St. O. (Sud-Centre)   | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |
| St. J. et St. O. (Nord-Centre)  | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |
| St. J. et St. O. (Est-Nord)     | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |
| St. J. et St. O. (Ouest-Nord)   | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |
| St. J. et St. O. (Sud-Nord)     | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |
| St. J. et St. O. (Nord-Sud)     | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |
| St. J. et St. O. (Est-Sud)      | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |
| St. J. et St. O. (Ouest-Sud)    | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |
| St. J. et St. O. (Sud-Est)      | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |
| St. J. et St. O. (Sud-Ouest)    | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |
| St. J. et St. O. (Nord-Est)     | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |
| St. J. et St. O. (Nord-Ouest)   | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |
| St. J. et St. O. (Est-Centre)   | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |
| St. J. et St. O. (Ouest-Centre) | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |
| St. J. et St. O. (Sud-Centre)   | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |
| St. J. et St. O. (Nord-Centre)  | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |
| St. J. et St. O. (Est-Nord)     | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |
| St. J. et St. O. (Ouest-Nord)   | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |
| St. J. et St. O. (Sud-Nord)     | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |
| St. J. et St. O. (Nord-Sud)     | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |
| St. J. et St. O. (Est-Sud)      | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |
| St. J. et St. O. (Ouest-Sud)    | 10 00   | 1 00 | 8 00      | 8 00 |

Toutes lettres enregistrées doivent être mises à la poste une demi-heure d'avance.

Bureau ouvert de 9 h. à 5 h. A.M., jusqu'à 9 h. P.M. Pour ce qui regarde la Banque d'Épargne du Bureau ou les Mandats sur la Poste, restez jusqu'à 5 heures A.M., jusqu'à 4 heures P.M., chaque jour.

G. P. BAKER, Maître de Poste.

Ottawa, 21 Nov. 1879

Chemin de Fer Intercanadien

ARRANGEMENTS D'HIVER.

COMMENÇANT LE 17 NOV. 1879.

Il y a, tous les jours, des trains express, à 10 heures, pour les voyageurs, (les Dimanches exceptés), aux heures suivantes: Partant de la Pointe-Lévis, à 8.15 A.M. " Rivière-du-Loup, à 1.40 P.M. Arrivant à Trois Pistoles, à 2.41 " " Rimouski, à 4.35 " " Campbellton, à 9.15 " " Dalhousie, à 9.55 " " Bathurst, à 12.00 A.M. " Newcastle, à 1.42 " " Moncton, à 5.00 " " Saint-Jean, à 9.25 " " Halifax, à 1.40 P.M.

Les trains de Saint-Jean à Halifax restent à Moncton chaque dimanche. Les trains qui partent de Halifax, à 1.14 p.m. et de Saint-Jean à 5.05 p.m., le samedi, restent à Campbellton le dimanche. Pour renseignements relatifs aux prix de passage, billets, tarif de fret, heures de départ, etc., s'adresser au

CAPT. McCUAIG, Rue Sparks, Ottawa.

D. POTTINGER, Surintendant-en-chef.

POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER

BOULES POUR LES ROGNONS

ET AUTRES

MEDICINES CÉLÈBRES

POUR LES

Chevaux

AGENTS A OTTAWA—C. STRATTON.

VIS—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER, Ottawa, 7 nov., 1879.

FEUILLETON

LE

COUFFRE

PAR

RAOUL DE NAVERY.

(Suite.)

—Je ne puis pas, Lillia; mes opinions...

—Tu crois en Dieu, père?

—Sans doute.

—Et bien! il s'agit d'aller dans la maison de Dieu.

—Où je verrai des images, où je verrai...

—Où tu verras la statue de la Vierge qui t'a rendu ta fille et le crucifix que Bethlen Hals a prié pour moi.

—Si je céda, on croirait...

—Nas-tu pas été baptisé à l'église Saint-Etienne à Vienne, père?

—Sans doute, qu'en conclus-tu?

—Qu'il y avait dans cette cathédrale un crucifix et des statues saintes.

—Mais depuis...

—Où t'es-tu marié, père?

—Dans la même église.

Chemin de fer Q. M. O. et O.

DIVISION OUEST.

La route la plus courte et la plus directe entre Montréal et Ottawa.

Le et après LUNDI, 12 JANVIER, les trains quitteront les dépôts d'Avoyel et Hull, comme suit:

Train de Train la maille, Express

Quitte Avoyel... 8.15 a.m., 3.35 p.m. Quitte Hull... 9.20 a.m., 4.20 p.m. Arrive à Hochelaga... 1.50 p.m., 8.50 p.m. Quitte Hochelaga... 9.30 a.m., 4.30 p.m. Arrive à Hull... 2.00 p.m., 9.00 p.m. Arrive à Avoyel... 2.35 p.m., 9.35 p.m.

Des magnifiques CHARS SALONS sont attachés à chaque train de passage.

Tous les trains partiront d'après l'heure de Montréal.

Pour billets et renseignements s'adresser au bureau, 36 rue Elgin, Ottawa, et à l'administration générale, 13 Place d'Armes, ou au bureau pour la vente des billets, 202 rue St. Jacques à Montréal.

C. A. SCOTT, Surintendant général, Division Ouest.

C. A. STARK, Agent général du fret et des passagers.

M. O'MEARA, Jr., Agent général.

LE CHEMIN DE FER

St. Laurent et Ottawa.

Le et après MARDI, 28 OCTOBRE 1879, les trains voyageront comme suit:

Laissant Ottawa: Arrivant à Ottawa:

Pour l'Est, l'Ouest et de l'Est et de l'Ouest le Sud à 11.00 a.m. De l'Est et du Sud à 6.20 a.m. De l'Ouest et du Sud à 3.55 p.m. De l'Est à 6.30 p.m. De l'Ouest à 6.00 a.m.

Les billets donnent droit à des chers salons attachés aux trains quittant Ottawa à 3.00 p.m. et Montréal à 5.00 p.m., et évitent ainsi aux voyageurs la nécessité de changer de chers à Prescott.

Un char Sofa sera attaché au train du soir pour accommoder les passagers allant à l'Est et à l'Ouest.

Connexions certaines avec les trains sur le Grand Tronc, de l'Est et de l'Ouest, et avec ceux des chemins de Rome et Watertown, d'Ogdensburg et Lac Champlain, et d'Utica et Black River, et de Rome et Watertown, allant à New York, et sur le chemin d'Ogdensburg et Lac Champlain allant à Boston.

On peut se procurer au Bureau des Billets de la Compagnie à Ottawa, des appartements dans les chers à coucher, sur les chemins de l'Est et de l'Ouest, et de Rome et Watertown, allant à New York, et sur le chemin d'Ogdensburg et Lac Champlain allant à Boston.

Les trains voyagent sur l'heure d'Ottawa.

THOMAS REYNOLDS, Directeur Général, Ottawa, 28 oct. 1879.

AUX INVENTEURS!

J. Coursolle & Cie., Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois.

Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie., CHAMBRE VICTORIA, Ottawa, Ont.

Vis-à-vis le bureau des Brevets, B.P.—Boîte 68.

Jos. SENECAL

ENTREPRENEUR DE

POMPES FUNEBRES,

A toujours en mains un assortiment d'articles en usage pour les funérailles, de toute qualité et pour tous les prix. Plusieurs

MAGNIFIQUES CORBILLARDS

fournis à ordre. Le tout à des prix très réduits.

JOS. SENECAL, No. 261, rue Dalhousie, Ottawa, 26 décembre 1878.

"Le Bien Public"

Poêle double, le meilleur qui existe.

30 pouces.....\$10

36 ".....12

SEULEMENT

CHEZ M. ESMONDE

RUE SPARKS.

N. B.—Ces poêles ne peuvent être achetés aux prix ci-dessus qu'en produisant cette annonce.

ETRENNES DE 1880.

BEAUX

Livres de Prières

à prix réduits.

Reliures ordinaires, tranche dorée de \$25. à \$1.00 chacune.

Reliures tranche dorée avec agrafe, de \$1.00 à \$4.00.

Couverture en ivoire avec agrafe, de \$1.00 à \$3.00.

Couverture en métal doré ou Caoutchouc de \$1.00 à \$3.00.

Couverture en ivoire, avec agrafe, de \$2.50 à \$10.00.

Livres d'histoires instructives et amusantes, reliure de fantaisie, de 50c. à \$10.00 ch.

Livres d'images, Alphabet et Contes illustrés pour enfants, de 50c. à \$10.00 chacun.

Bibliothèque Rose illustrée et Bibliothèque des merveilles. Collections choisies et variées pour les adolescents et les adultes; vol. in. 12 richement illustrés. 55 cts.; reliure percaline ordinaire, 30 cts.; reliés en percaline plat or 85 cts. le vol.

En vente à la Librairie,

J. B. ROLLAND ET FILS.

Nos. 12 et 14 Rue St. Vincent, Montréal.

Ottawa, 12 décembre, 1879.

CELEBRES

Biere et Porter

DE

DAWES & Cie.

LACHINE.

Fournis comme l'ordinaire en fûts et en bouteilles, au bureau,

184, RUE DU CANAL,

Vis-à-vis le magasin de gros de C. T. Bate & Co.

Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate.

J. POKKLINGTON, Gérant.

Ottawa, 27 novembre 1879.

DR. A. ROBILLARD,

CHIRURGIEN, OCLIISTE ET ACRISTE.

Attention spéciale donnée au traitement des maladies des yeux et des oreilles.

BUREAU, No. 60 RUE RIDEAU, BATTISE DE JOHN THOMPSON.

Heures du Bureau de 9 à 4.

Librairie

CANADIENNE.

F. X. MICHAUD,

LIBRAIRE.

Livres d'histoire, de prières, d'école,

ROMANS INTERESSANTS.

Objets de piété, de fantaisie, images, etc., etc.

F. X. MICHAUD,

RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptes de toute espèce et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc., etc.

Vieux livres et musique reliés avec goût et à des

PRIX TRÈS MODÉRÉS.

Une visite est sollicitée.

F. X. MICHAUD,

482, RUE SUSSEX,

OTTAWA.

6 septembre 1879.

Alex. Mortimer.

Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre.

IMPRIMERIE.

C. V. GREENB,

Directeur du département lithographique.

Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.

ALEX. MORTIMER.

194, 196 et 198 Rue SPARKS.

Ottawa, 22 juillet 1879.

Merveilleuse invention.

LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB

Breveté le 16 juillet 1879.

TEMPS, ARGENT ET TRAVAIL SAUVÉS.

10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois.

Presses, rouleaux, tampons ou batteries sont inutilés. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler.

Indispensable pour Syndicats officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres.

Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papiers d'affaires, et coûtent respectivement \$2.50, \$5, \$7, et \$9.

M. JACOB, Breveté, 457 rue Saint-Paul, Montréal.

EN VENTE CHEZ

James Hope et Cie

AGENTS A OTTAWA.

Ottawa, 20 août 1879.

Napoleon Audette

BARBIER COIFFEUR,

No. 255 1/2 RUE WELLINGTON,

VIS-A-VIS

L'Hotel "Royal Exchange."

CHARGES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains.

Ottawa, 26 Déc. 1878.

1 an

Rowan et St. George,

ENCANTEURS

— ET —

MARCHANDS A COMMISSION.

BUREAU:

No. 519 RUE SUSSEX,

PORTE VOISINE DE CHEZ M. DACIER.

Ottawa, 14 octobre 1879.

R. C. W. MacCUAIG,

Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.

Bureau—No. 60 Rue Sparks.

Ottawa, 29 janvier 1879.

J. Brewer,

ENCANTEUR

143 RUE SPARKS 143.

Ottawa, 11 juillet 1879.

P. LARMONTH,

Comptable et agent général

Syndic officiel pour le comté de Carleton et la cité d'Ottawa.

— AGENT POUR

La compagnie d'assurance contre le feu "Western."

La compagnie d'assurance "Québec."

La compagnie d'assurance "Lancashire."

La compagnie d'assurance "Standard Life."

La ligne de steamers "Anchor."

Bureau, 161 rue Sparks, Ottawa.

Ottawa, 18 août 1879.

T. RAJOITE,

Syndic Officiel

Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur.

Bureau—64 rue Wellington, Ottawa

Ottawa, 14 août 1879.

DEMENAGEMENT.

F. DUHAMEL

désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son étal au

MARCHE DU QUARTIER BY, étal "B,"

ci-devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de

Mercredi, 21 Janvier, 1880

SOMMAIRE

AFFAIRES MUNICIPALES. M. PARNELL. L'INDO LÉGISLATIVE. ECHOS DE JOUR. LE SYSTÈME SCOLAIRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC. NOUVELLES DE BUCKINGHAM: F. A. B. SERVICE TELEGRAPHIQUE. COURRIER DE HULL. CA ET LA. A TRAVERS OTTAWA. MARCHÉS D'OTTAWA. MARCHÉS ÉTRANGERS. PÉRIODIQUES.—Le GAZETTE: Houl de Navy.

AFFAIRES MUNICIPALES

Le discours d'inauguration de son honneur le maire est un travail fort complet, et qui donne des renseignements d'une grande importance. L'état financier de la ville est la première chose dont il s'est occupé. D'un coup d'œil on peut voir, par le tableau suivant, où nous en sommes dans nos finances:

Table with columns: Dépenses, Revenu, Déficit. Rows include 1869, 1870, 1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880.

Ainsi, avec un peu d'économie, le nouveau conseil pourra faire entièrement disparaître le déficit, dans le cours de l'année. Le maire est d'avis que le nouveau conseil devra strictement refuser d'augmenter les salaires des employés de la municipalité et ne point s'engager, pour le moment, dans des travaux coûteux. C'est qu'en effet, la valeur des propriétés imposables a considérablement diminué depuis quelques années, comme on peut le voir par le tableau suivant:

Table with columns: En 1869, 1870, 1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880. Values in dollars and cents.

Le maire calcule même que, pour 1880, on ne doit pas porter à plus de \$10,000,000 la valeur des propriétés sujettes aux taxes municipales. La loi actuelle de cotisation n'établit pas une juste répartition des taxes. Ainsi, un marchand ayant un fonds de commerce valant \$10,000 est taxé sur tout ce montant. Ses employés sont taxés sur la totalité de leurs salaires. Mais les banques, les compagnies de télégraphie, les compagnies d'assurances, de garantie, ne sont aucunement taxées sur leur revenu ou sur leur capital. Le comité des cotisations devra s'occuper de cette question importante.

Son honneur le maire examine ensuite la question de savoir si les propriétés appartenant au gouvernement sont exemptées de taxes. Mais la loi sur laquelle est basé ce jugement pourrait être amendée. Cette taxe produisait \$10,000 antérieurement à 1878.

Si les propriétés appartenant au gouvernement étaient taxées, la ville en retirerait un revenu annuel de \$115,000. Voici comment cette question a été réglée en Angleterre. Les propriétés appartenant au gouvernement sont exemptées de taxes. Mais, chaque année, le gouvernement en fait faire l'évaluation et demande au parlement, pour chaque ville, un crédit proportionné à la valeur des propriétés qu'il y possède. Cet arrangement semble assez équitable.

Il termine en soumettant le budget municipal pour 1880. En voici un résumé:

Table with columns: Dépenses, Revenu, Déficit. Rows include Police, Pont, Salaires, Marchés, Bureau de santé, Éclairage des rues, Amélioration des rues, Versements et intérêts, Comptes d'intérêt, Prison et jurés, Hôtel de ville, Impressions, annonces, et papeteries, Octroi municipal, Secours, Frais d'élections, Réserves de fonds, Assurances, Bureau du registraire, Frais de justice, Dépenses diverses et dépenses imprévues, Débitures municipales, Par règlement 310, do 337, do 371, do 398, Fonds d'amortissement, Débitures de l'aqueduc, Par règlement 331, do 359, do 409, Aqueduc, Entretien et réparations, Octroi des employés du château d'eau, Bureau du percepteur, Télégraphe d'alarme, Dépenses diverses et dépenses imprévues, Arrérages de taxes, Octroi des marchés, Loyers des états, Licences d'aubergistes, de des volutiers, de des engrais, Taxes sur les chiens, Réserves du clergé, Cour de police, amendes et honoraires, Compte du revenu, Cotisations sur propriétés valant, \$9,750,000 et 13 moulins.

M. PARNELL

Il paraît que la campagne de M. Parnell aux États-Unis n'obtient pas le succès qu'on en attendait. Il y a, dans l'esprit du public, une incertitude causée par la position qu'a prise le célèbre agitateur des son arrivée en Amérique. On reproche à M. Parnell d'avoir trop insisté à faire ressortir le caractère politique de son entreprise, lorsque les populations étaient plutôt portées à n'accorder qu'une importance secondaire à cette question, pour le moment, et à s'occuper de préférence du plus pressé, des secours immédiats à donner aux malheureux qui souffrent de la disette et de la faim. Sans ce malentendu, M. Parnell aurait pu, dit-on, recueillir de très fortes sommes, mais son attitude a eu pour effet de refroidir le zèle d'une foule de personnes plus susceptibles d'être touchées par le côté charitable que par le côté spéculatif de l'affaire.

C'était l'opinion de Son Excellence le cardinal MacCloskey, comme aussi de la presse américaine, qu'il aurait mieux valu ne pas adopter cette tactique, et M. Parnell avait, dès le début, été prévenu à cet effet. Mais il n'a pas jugé devoir modifier son plan et, dans son premier discours, à Newark, il a formellement déclaré que ce qu'il venait chercher aux États-Unis, c'était l'appui matériel. Cela ne laissait pas de doute sur le but de son voyage et devait certainement nuire au mouvement de secours.

Le Herald de New-York et d'autres journaux ont blâmé l'émission irlandaise, qui, depuis lors, reçoit plus de témoignages de sympathie politique qu'il ne recueille de souscriptions. Le Congrès de Washington l'a publiquement invité à quitter dans la salle même de la chambre des représentants. Cette démarche n'a rien de surprenant après les remontrances faites récemment par le Congrès au gouvernement anglais au sujet des affaires d'Irlande. De ce côté, M. Parnell a donc autant qu'il pouvait désirer.

Quel parti tirera-t-il du bagage politique qu'il remporte avec lui en Angleterre? Espère-t-il influencer beaucoup le parlement impérial par ces manifestations d'une opinion étrangère et naturellement peu sympathique? Croit-il que les résolutions du Congrès et des meetings américains aideront considérablement à faire régler la grande question agraire dans le Royaume Uni? Sans doute, ces protestations auront toujours quelque effet. De nos jours, il n'est permis de dédaigner aucune

manifestation de l'opinion publique, de quelque part qu'elle vienne, et le parlement britannique ne pourra s'empêcher de tenir quelque compte des démarches du Congrès et du peuple américain, tout inconsiderées blessantes qu'elles puissent lui paraître.

Mais, en attendant, le voyage de M. Parnell aura été de peu d'utilité pour le soulagement immédiat de la misère en Irlande, s'il a des résultats dans l'avenir au point de vue politique.

On dit maintenant que le fameux agitateur ne viendra pas en Canada, comme on l'avait annoncé d'abord. Il aurait écrit dans ce sens à M. MacNamee, de Montréal, qui est en ce moment à Ottawa. M. Parnell n'est pas un orateur très brillant, paraît-il, et n'a rien des grandes qualités d'O'Connell. L'importance qu'on lui prête vient plutôt des circonstances particulières dans lesquelles il est devenu le chef de l'agitation en Irlande.

L'UNION LÉGISLATIVE.

On lit dans la Gazette de Montréal à propos de l'union législative: «Le rapport de la discussion au second dîner de l'Association d'économie politique nous apprend que le seul obstacle à l'union législative est l'opposition de la population canadienne-française. Le même fait s'est présenté, il y a quinze ans, lorsque la conférence de Québec discuta la formation des provinces, et n'eût été la position prise alors par Sir George Carter, il est très probable que nous aurions vu l'union législative substituée à notre système actuel de confédération. Mais les choses sont changées, et aujourd'hui nous sommes plus éloignés de l'union législative que nous ne l'étions en 1864. Pendant la session de la législature d'Ontario, en 1878, qui précéda immédiatement les élections générales dans cette province, le courant de l'opinion publique se manifesta ouvertement contre tout changement dans notre système politique que l'honorable M. Morait, parlant au nom du parti libéral, et M. Meredith, le chef du parti conservateur dans Ontario, eurent nécessaire de déclarer, en plein Parlement, qu'ils désavaient tout mouvement tendant à l'union législative. Ainsi l'association politique, lorsqu'elle aura converti cette province, devra encore diriger ses travaux dans Ontario et gagner l'appui public de cette dernière province à la cause de l'union législative.»

ECHOS DU JOUR.

A Kewatin, le 20 décembre dernier, le thermomètre marquait 51½ degrés au dessous de zéro.

L'Union Allée a invité pour prendre part à notre fête nationale à Québec, le général Charrette et son Etat-major.

C'est le 27 courant que Son Excellence le gouverneur-général partira pour Halifax où il va à la rencontre de S. A. R. la princesse Louise.

La législature d'Ontario s'est occupée, hier, du bill concernant la refonte des lois relatives aux Cours supérieures. Le bill a subi la deuxième lecture.

L'honorable M. Blanchet est arrivé aujourd'hui en ville. Les honorables MM. Langevin et Bowell sont de retour de leur visite à Belleville et Kingston.

Le Métis du 5 Janvier annonce que s'il n'a pas paru depuis cinq semaines, cette suspension a été causée par l'absence de M. Royal occupé à sa campagne électorale dans le comté de Provencher.

C'est jeudi prochain, 29 du courant, qu'aura lieu, à Sherbrooke, le banquet offert par les citoyens de cette localité à l'honorable M. Chapeau, premier-ministre de la province de Québec.

M. Adolphe Olivier, avocat, de cette ville, a adressé la parole à Chrysler, dans les intérêts de M. Kerr, candidat conservateur à Stormont. Nous invitons nos compatriotes qui sont nombreux dans ce comté, à donner leur appui à M. Kerr.

La princesse Louise doit se rendre aujourd'hui même à Liverpool, où elle s'embarquera demain pour l'Amérique, à bord du Sarmatien. Le prince de Galles doit accompagner Son Altesse Royale jusqu'au lieu de l'embarquement.

A partir du 1er Mars prochain, il y aura un train spécial et direct faisant le service régulier d'Ottawa à Saint-Boniface, Manitoba, via Chicago, Saint Paul et Pembina. Nous serons ainsi reliés au Nord-Ouest par une voie de communication aussi facile qu'avantageuse.

Le Métis, parlant du résultat des élections provinciales au Manitoba, dit: «Sur ce chiffre, le gouvernement compte de 18 à 20 partisans, ce qui lui assure une majorité assez forte que par le passé. Nous sommes heureux de voir que le parti français, réuni à 7 membres, est aussi uni que jamais.»

Des bruits fâcheux pour la Land League d'Irlande se sont répandus récemment. Il paraîtrait que cette association a des accointances avec les sociétés féminines. Il y a quelques jours, un curé irlandais a dénoncé la ligue à ses paroissiens comme société secrète, et les a menacés des peines ecclésiastiques s'ils continuaient d'en faire partie.

Le gouvernement de Québec vient de donner aux organisateurs de la fête nationale une preuve sa sympathie et de l'esprit patriotique dont ses membres sont animés. Il a décidé, dit-on, de donner \$4,000 pour venir en aide au mouvement. Cette démarche du gouvernement ne paraît guère augmenter l'importance de l'entreprise et tout le monde applaudit à cette heureuse idée.

Vendredi dernier était l'anniversaire du sacre de Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe. Il y eut messe pontificale à la cathédrale. Sa Grandeur officiait, ayant le très rév. M. J. A. Gravel pour prêtre assistant, les Révs. MM. les chanoines B. J. Leclaire et O. O'Donnell pour diacres d'honneur, et L. L. Dupré et C. Poulin pour diacres et sous diacres.

Beaucoup de membres du clergé sont allés rendre leurs hommages au vénérable et estimé prélat.

Du Journal de Québec: «Nous sommes heureux d'apprendre qu'il y a un véritable réveil dans le commerce de bois à Québec. Outre des ventes signalées, dans ce journal, d'autres considérables, en madriers et planches de toutes sortes, ont été effectuées depuis, et l'on s'attend, comme conséquence, à ce que la flotte d'automne, au printemps, sera égale à celle de toute la saison dernière.

«Des maisons qui avaient depuis longtemps en leur possession d'immenses stocks qu'elles ne pouvaient écouler, vont reprendre vigueur, et l'on assure que déjà l'on a pris des mesures pour augmenter la coupe des bois et hiver, en vue de l'été prochain.»

Le Franco-Canadien adresse des félicitations au gouvernement fédéral au sujet de la nomination de M. Côté comme greffier du conseil exécutif. Nous prenons note de ce bon mouvement de notre confrère, dans lequel on croirait voir une censure déguisée de la conduite de l'ex-gouvernement de Québec, s'il ne s'agissait du journal de M. Marchand qui a constamment approuvé les destitutions inqualifiables et les nominations injustes faites par le cabinet Joly pendant sa courte administration.

Mgr Lynch, archevêque de Toronto, a crû devoir se prononcer publiquement, il y a quelques jours, sur la discussion relative à l'indépendance et à l'annexion qui s'est faite dans quelques journaux. Sa Grandeur, en termes très dignes et très élevés, a condamné toute idée de changement. D'abord, nous ne pouvons, dit-elle, attaquer le régime établi, sans vilifier l'enseignement religieux, et d'ailleurs, le Canada jouit du meilleur système de gouvernement qu'il y ait au monde; nous serions insensés de vouloir l'annexion. Mgr Lynch souhaiterait que la population irlandaise fut aussi heureuse que nous, sous ce rapport, au lieu d'être obligée de s'expatrier comme elle le fait.

Le comité de la Saint-Jean Baptiste, dit un journal québécois, a décidé d'ériger un monument commémoratif de la solennité, à l'endroit même où le Métropolitain célébrera la messe ce jour-là. On doit placer au sommet du monument projeté la statue de l'homme qui par sa foi, son dévouement et ses vertus, a le plus mérité de la nationalité canadienne. Avant de fixer son choix, le gouvernement, de concert avec les MM. de la Saint-Jean-Baptiste, invite plusieurs orateurs de renom à faire valoir dans une assemblée publique la cause de l'homme qu'ils croient mériter davantage cet honneur insigne.

Les noms suivants ont été proposés: Jacques Cartier, Champlain, DeMaisonville, Mgr de Laval, Frontenac, Montcalm etc.

Il est question, depuis longtemps, de transférer le chef-lieu du district de Kamouraska, de Saint-Louis de Kamouraska à Fraserville. L'agitation de ce sens paraît, nous dit-on, devoir réussir. Voici les principales raisons alléguées: Le chef-lieu actuel est à l'extrémité du district et à cinq milles du chemin de fer. Temiscouata est plus peuplée et donne plus de causes à la Cour supérieure. Le chemin de fer intercolonial traverse Fraserville qui sera bientôt en communication avec Saint-Jean, N. B., par une autre voie ferrée. Les justiciables courront, dans une seule journée, se rendre à Fraserville, régler leurs affaires et retourner chez eux. On peut aisément construire un palais de justice à Fraserville, car tous les matériaux nécessaires se trouvent sur place. Enfin, depuis dix ans, les juges de district ont toujours résidé à Fraserville.

LE SYSTÈME SCOLAIRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Le département de l'instruction publique de la province de Québec lui a décernées le jury de l'Exposition internationale de Paris. Elles consistent en trois diplômes de médailles d'or et deux diplômes de médailles d'argent. La première de ces distinctions, qui est en même temps la plus haute récompense que pouvait donner le jury, a été accordée à la province de Québec pour l'éducation de l'enfant et pour l'enseignement primaire. Ce résultat éclatant, obtenu au milieu d'un concours universel, est bien propre à nous rendre fiers de notre système scolaire et de nous rendre tout-à-fait l'honneur de ceux qui se sont donné l'humble et grande mission d'enseigner la jeunesse. C'est une réponse préemptoire à tous ces journaux hostiles, à ces voyageurs atteints de myopie, à ces écrivains fanatiques qui ne cessent de déplorer notre ignorance, et proclament sur tous les tons le peu d'éclat de nos écoles canadiennes. Au milieu de dangers qui ne cessent d'entourer notre race, il est consolant de penser que ceux qui nous remplacent se préparent par l'étude et l'instruction à remplir à leur tour le rôle providentiel joué par leur père dans l'Amérique du Nord.

Le département de l'instruction publique de notre province a mérité aussi au 2ème et au 3ème diplôme, de médaille d'or pour l'organisation et le matériel de notre enseignement secondaire, ainsi que pour la manière dont sont imprimés et distribués nos livres d'école. De plus, deux diplômes de médailles d'argent ont été décernés à notre département pour l'imprimerie, la librairie et le matériel de l'enseignement supérieur.

À côté de ces distinctions honorifiques qui s'adressent à toute la province de Québec, le gouvernement français n'a pas oublié ceux de nos compatriotes qui se sont particulièrement distingués au service de l'instruction publique. Notre confrère, M. A. N. Montpetit, a reçu un diplôme et une médaille d'argent pour une série de livres de lecture canadiens qui, depuis sa mise en circulation, ne cessent de donner les meilleurs résultats. M. Henri Garthelie a reçu la même récompense pour son nécessaire géographique, et des mentions honorables ont été accordées à la maison Rolland et fils, de Montréal, pour ses livres d'enseignement primaire, et à M. Charles Baillargé, pour son tableau de géométrie.

Le reste de mes robes de buffe doublées se vendra à très bon marché. Il faut songer aussi que les robes de buffe se vendront le double, l'an prochain, vu que cet animal disparaît entièrement du territoire canadien.

POBES DE BUFFE.

Le reste de mes robes de buffe doublées se vendra à très bon marché. Il faut songer aussi que les robes de buffe se vendront le double, l'an prochain, vu que cet animal disparaît entièrement du territoire canadien.

LETRE DE BUCKINGHAM

Le Dr. Sauvé ainsi que MM. J. P. McLaughlin, L. Parker, H. Palmer, J. McLarn, D. M. King, M. G. King, ont été élus conseillers municipaux pour le village de Buckingham.

Notre village, qui possède une société Saint-Jean-Baptiste et deux institutions littéraires, a aussi un skating rink, et les amateurs de sport, tous jours assez nombreux, s'en donnent à cœur-joye. Le soir du 17 janvier, il y a eu une mascarade des mieux réussies, tant par le choix que par la musique même ne manquant pas.

Le Rév. M. F. Michel est récemment arrivé d'une visite qu'il a faite dans Portland-ouest et Wakefield. Les gens de ces deux localités voisines projettent de s'unir dans le but de former une paroisse. Il est aussi rumored que les habitants de la partie du canton de Portland située à l'est de la rivière du Lièvre, veulent se séparer, pour les fins municipales, du reste du même canton, et peut-être de s'unir dans le même but avec la partie Est de Villeneuve.

Puisque je me suis permis de le nommer, j'ajouterai que le Rév. M. F. Michel s'intéresse beaucoup au développement du nord de la paroisse, et qu'il a une haute idée de l'avenir de cette immense partie encore inculte de notre beau pays. Il est d'opinion que la route Q. M. O. et O. n'est pas destinée à devenir un tronçon du Pacifique canadien, ou que, dans tous les cas, il ne le serait pas toujours. On sait qu'il est grande

ment question de faire un chemin de fer venant de l'Ouest à la baie d'Hudson, que, d'un autre côté, celui du lac Saint-Jean sera bientôt complété. De ce dernier lieu, il ne restera donc plus qu'à jeter une autre voie ferrée qui aboutirait à celle de la baie d'Hudson, se reliant par là au chemin du Pacifique. Cette route, d'après le Rév. M. F. Michel, serait de beau coup la plus courte.

Un citoyen de Buckingham, qui a fait, la semaine dernière, un voyage dans le nord, affirme qu'il y a des groupes de colons établis tout le long et jusqu'à la rivière du Lièvre, mais ce n'est seulement que sur les bords de la rivière et non aucunement dans les profondeurs, où les terres sont préférables. Quelques bons chemins feraient disparaître cette anomalie en peu de temps.

M. J. A. Cameron, agent des terres du gouvernement, sera ici, à l'hôtel Lynch, le 30 de ce mois, dans le but d'y vendre des lots encore vacants dans les cantons de Buckingham, Portland-Est, Villeneuve-Est et Derry. Plusieurs personnes se proposent d'en acheter; car on a découvert, en arrière du lac à Thomas (Toma Lake), situé au sud-est du canton de Portland, un valon de plusieurs milles acres d'une terre tout à fait excellente et qui doit s'étendre jusque dans Derry. L'on vante aussi beaucoup les terres de Villeneuve, quoique ce canton soit montagneux.

Outre les lots du gouvernement pour les personnes qui veulent s'établir avantagieusement, il y a encore une assez grande quantité de terres déjà en partie déboisées et défrichées appartenant à des particuliers et qui on peut avoir à très-bon marché. Ainsi, l'on vient de m'informer que la plus belle propriété de tout le canton de Portland serait à vendre pour de sa valeur. Elle contient 300 acres d'une terre unie dont 50 à 80 acres sont en parfait état de culture. On y a vu des arbres à un bout de culture, me disait un Canadien dans son langage expressif, vous pourriez voir courir un lièvre à l'autre bout. Une maison, une grange neuve, une remise, un gremer et d'autres bâtiments y sont construits. En face de la maison et à quelques pas de la porte existe un eau toujours fraîche et limpide, et la famille, quand elle lui plaît, va y prendre, en deux ou trois minutes, assez de poisson pour le repas prochain.

F. X. B.

18 janvier 1880.

ROBES DE BUFFE.

Le reste de mes robes de buffe doublées se vendra à très bon marché. Il faut songer aussi que les robes de buffe se vendront le double, l'an prochain, vu que cet animal disparaît entièrement du territoire canadien.

R. J. DEVLIN.

Bas de soie pâle, aussi noirs, chez STITT ET Cie.

POUR VOTRE

Papier, Articles de Bureau ET D'ECOLE,

ainsi que Livres d'Histoire, de Prières, etc., etc.,

DONNEZ VOS COMMANDES A

L'enseigne du livre ci-dessus

N. B.—Toujours en mains, toute sorte de Jouets d'enfants et autres objets de fantaisie, le tout à très bas prix.

Ed. O'LEARY,

MARCHAND TAILLEUR

Fournisseur des Messieurs

Un bon assortiment de TWEEDS

Pour L'AUTOMNE ET L'HIVER

A des prix qui conviennent à toutes les bourses.

Ottawa, 10 Nov., 1879.

LISTE DES PRIX

C. S. Shaw & Cie., DES PRESENTS

JOUR DE L'AN.

Table listing various services and goods with prices, including Services à Dîner en P. de C., Dessert, Passage, en Majolique, de Lorne, de Tête-à-Tête, à Thé pour 5 heures, Tasses et Soucoupes pour A-D, Jolis Services de Chambre à Coucher, Lampes de Table, en Bronze, en Passer, pour le Dîner, de Salon, pour Chambre à Coucher, de Bibliothèque, Chandeliers de 2, 3, 4 et 6 lumières, Pots en Fleur de goût en P., Vases de goût en P., 50 cts à \$12 par paire, Huîtres Plaques en Argent, \$2 à 10.00, Espagnes en Cristal, 1 à 5.00, Magnifique Services de Toilette, 1 à 6.00, Urnes de Gout, Services complets, 1.50 à 5.00, Thibiers de Gout, 25 à \$3, Cirochiers en Majolique, 50c à \$3, Lorne, un valon de plusieurs milles acres d'une terre tout à fait excellente et qui doit s'étendre jusque dans Derry.

C. S. Shaw & Cie

63 rue Sparks.

NOUVEAUX ARRIVAGES.

Crétons de mousse. 3 caisses crétons de dessins nouveaux et riches, 25c, 25c, viennent d'être ouvertes. STITT ET Cie.

Toile de table. Nouvelle toile de table, nappes, cotons pour draps et oreillers, à des prix extrêmement bas. STITT ET Cie.

Coton. Bon coton blanc utile, 7c. 8c, 10c Coton jaune, 7c. 8c, 9c

Étoffes à robes. Aux prix de la vente pour couler le stock, DUBAINT CE MOIS, il sera fait des réductions importantes afin d'écouler les étoffes à robes d'hiver.

Chaque pièce. Chaque pièce d'étoffes à robes est RÉDUITE chez Stitt et Cie. Il faut que tout soit vendu durant ce mois.

Manteaux réduits. Tous nos manteaux d'hiver sont réduits pour les écouler durant ce mois.

Modès réduites. Les articles de mode se vendent à moitié prix durant ce mois, chez Stitt et Cie.

Parures pour le soir. Soies de toutes les nouvelles nuances pâles pour les soirées. Soies brodées, teintes pâles, chez Stitt et Cie.

Mousseline française. Mousselines française, bleu pâle, crème, rouge, etc.

Cache-mièrs. Cache-mièrs ca teintes pâles pour soirée, Stitt et Cie.

Gants de kid. Gants de kid 2 à 8 boutons, teinte d'opéra, aussi noirs et blancs.

Bas de soie. Bas de soie pâle, aussi noirs, chez STITT ET Cie.

E. PETIT, Bijoutier et Horloger

25 ans d'expérience dans les meilleures maisons des principales capitales du monde. M. PETIT désire annoncer qu'il a adjoint à son atelier de bijouterie et d'horlogerie un magasin très complet de cigares, tabac, pipes, etc., etc.

No. 18, RUE RIDEAU, COIN DU PORT DES SAPEURS.

N. B.—M. PETIT profite de cette occasion pour remercier le grand nombre de clients qui ont bien voulu l'honorer de leur patronage et leur souhaiter une heureuse année. Ottawa, 11 juillet 1879.—24 déc. Jan.

Nouvel Atelier Photographique.

140 Rue Sparks, (autrefois JARVIS)

12 PHOTOGRAPHIES pour \$1.

DORION et DELORME Propriétaires.

Ottawa, 3 déc., 1879.

"HOME, SWEET HOME"

Ayant à cœur les intérêts du public, j'ai acheté, cet automne, un bel assortiment de meubles que j'ai eu à bon marché et que je puis livrer à des prix jusqu'à présent inconnus.

A mon grand magasin de meubles, 94 rue Rideau, on peut se procurer toutes sortes de meubles pour une bagatelle.

Marale.—Venez inspecter mon Stock.

J. ERRATT



